

## La Source Association d'Education Nouvelle

### Rapport Financier de l'exercice social clos le 31/08/2022

L'A.E.N est l'association gérant La Source un groupe scolaire privé laïc, spécialisé dans l'enseignement de la maternelle à la terminale, sous contrat d'association avec l'Etat depuis août 1962, régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901 relative aux associations, dont le siège social est au 11, rue Ernest Renan-92190 Meudon.

Elle détient les participations suivantes :

- ❖ 9087 parts, soit 46.32 % de la société civile immobilière SCI du 11 rue E. Renan à Meudon,
- ❖ 300 parts, soit 2.01 % de la société civile immobilière SCI 4 rue de la Tour à Meudon.

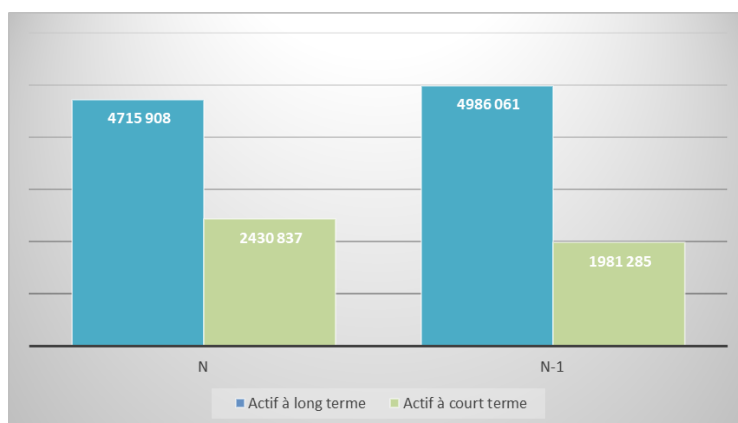
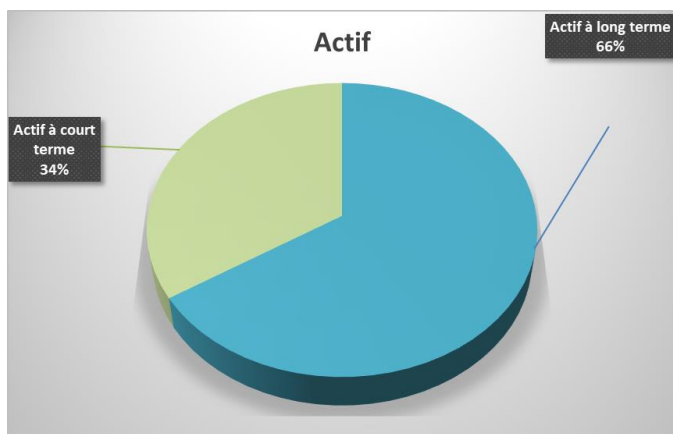
Les comptes annuels de l'AEN au 31-08-2022 présentent :

- ❖ Un total de bilan de 7.146.745€ (n-1 = 6.967.346€)
- ❖ Un total de produits de 3.399.529€ (n-1 = 3.335.507€)
- ❖ Un total de charges de 3.191.891€ (n-1 = 2.949.335€)

Pour un résultat bénéficiaire de 207.638€ (n-1 = 386.172€)

#### Répartition de l'actif et du passif de l'exercice 2021/2022 :

#### Evolution de l'actif



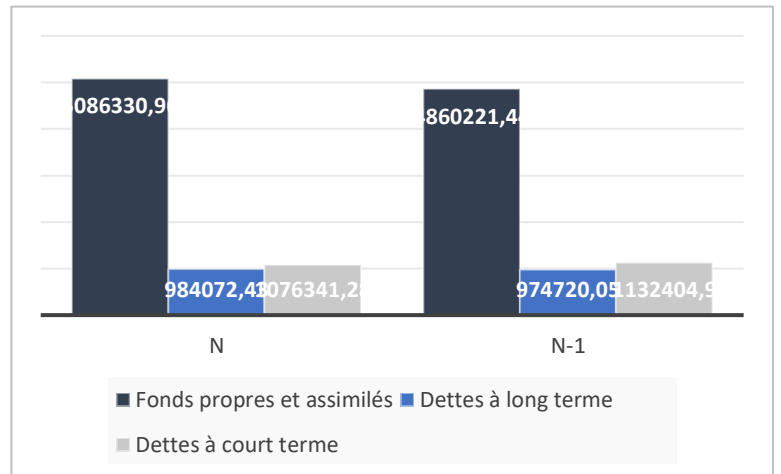
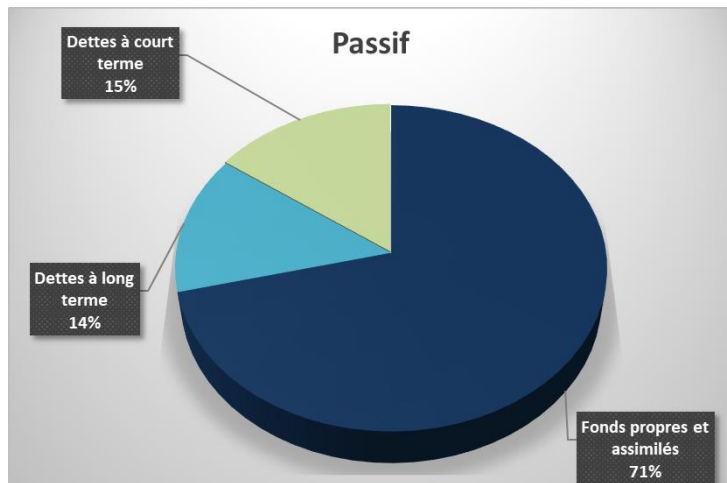
⇒ L'actif court terme correspond aux postes qui sont monétisés en 1 an.

⇒ L'actif long terme correspond aux immobilisations incorporelles et corporelles.

Pour La Source Association d'Education Nouvelle se sont en majorité nos biens immobiliers : les bâtiments au 11 rue Ernest Renan et les bâtiments 4 rue de la Tour ; plus tous les mobiliers.

	ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS (à déduire)	NET	NET
A C T I F  I M M O B I L I S E	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</b>				
	- Frais d'établissement	-	-	-	-
	- Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	10 650,00	10 650,00	-	-
	- Autres Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
	- Avances et acomptes sur Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>10 650,00</b>	<b>10 650,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</b>				
	- Terrains (y compris agencements et aménagements de terrains)	337 531,46	-	337 531,46	337 531,46
	- Constructions sur sol propre	-	-	-	-
	- Constructions sur sol d'autrui	8 961 124,49	5 093 912,90	3 867 211,59	4 168 058,15
	- Installations techniques, matériel et outillage	1 008 106,16	897 177,21	110 928,95	111 250,68
	- Autres Immobilisation Corporelles	472 455,08	382 920,18	89 534,90	56 551,92
	- Immobilisations corporelles en cours	11 840,14	-	11 840,14	9 590,14
	- Avances et acomptes sur Immobilisations corporelles	-	-	-	-
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>10 791 057,33</b>	<b>6 374 010,29</b>	<b>4 417 047,04</b>	<b>4 682 982,35</b>
	<b>IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROIT (PRÊT A USAGE)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES :</b>				
	- Participations	214 840,77	-	214 840,77	214 333,77
	- Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
	- Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	- Prêts	78 823,98	-	78 823,98	81 904,98
- Autres Immobilisations financières	5 195,73	-	5 195,73	6 840,12	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>298 860,48</b>	<b>-</b>	<b>298 860,48</b>	<b>303 078,87</b>	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)</b>	<b>11 100 567,81</b>	<b>6 384 660,29</b>	<b>4 715 907,52</b>	<b>4 986 061,22</b>	
A C T I F  C I R C U L A N T	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>	25 315,87	-	25 315,87	30 140,72
	<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES</b>	-	-	-	-
	<b>CREANCES :</b>				
	- Usagers (familles, élèves)	-	-	-	-
	- Personnel et organismes sociaux	4 652,20	-	4 652,20	12 090,34
	- Etat et autres collectivités publiques	175 340,19	-	175 340,19	174 352,64
	- Autres avances et acomptes	41 359,12	-	41 359,12	38 047,38
	<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>221 351,51</b>	<b>-</b>	<b>221 351,51</b>	<b>224 490,36</b>
	<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	34 180,46	-	34 180,46	33 481,00
	<b>DISPONIBILITES</b>	2 135 514,78	-	2 135 514,78	1 679 570,27
	<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	14 474,53	-	14 474,53	13 602,82
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>2 430 837,15</b>	<b>-</b>	<b>2 430 837,15</b>	<b>1 981 285,17</b>	
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I + II)</b>	<b>13 531 404,96</b>	<b>6 384 660,29</b>	<b>7 146 744,67</b>	<b>6 967 346,39</b>	

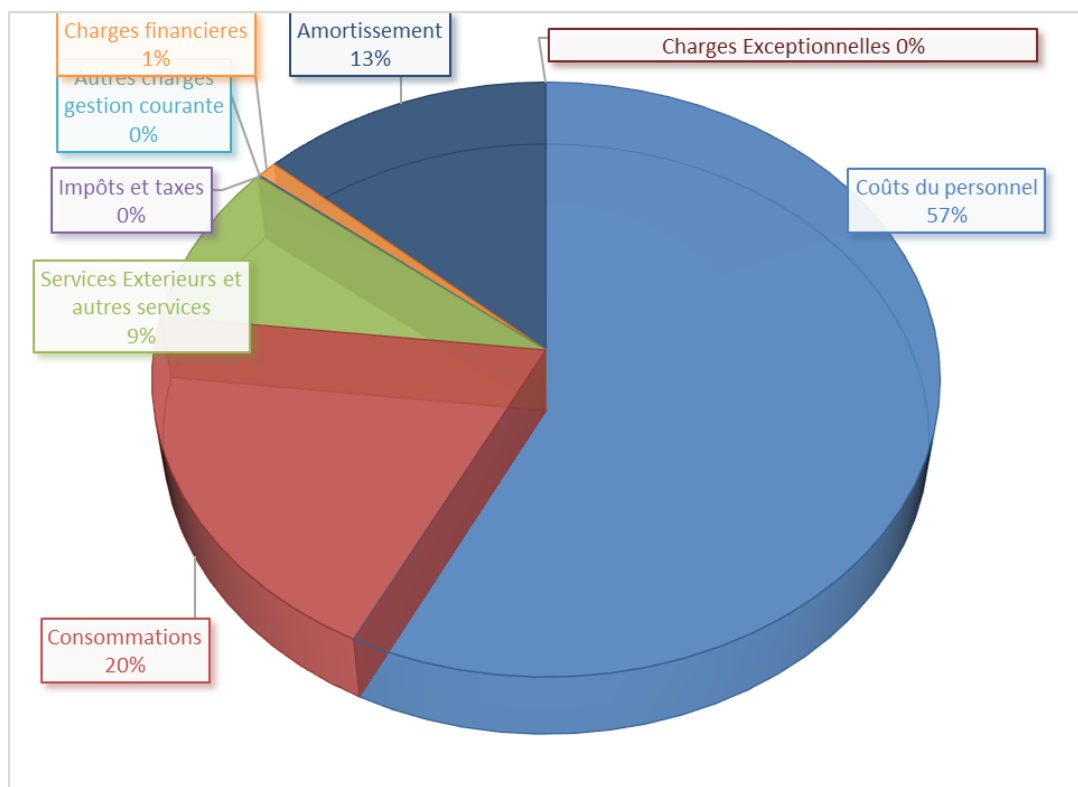
## Evolution du passif



- ⇒ Les fonds propres constituent le patrimoine de l'association cela inclut les fonds associatifs sans droit de reprise, le report à nouveau et le résultat de l'exercice.
- ⇒ Les dettes à long terme sont des dettes supérieures à 1 an, principalement nos emprunts qui nous ont par exemple permis la construction et les travaux du restaurant, du lycée.
- ⇒ Les dettes à court terme sont des dettes remboursées en 1 an, principalement les organismes sociaux, les fournisseurs

PASSIF				EXERCICE N	EXERCICE N-1
F O N D S  A S S O C I A T I F S  P R O V I S I O N S  F D  D E T T E S	<b>FONDS PROPRES</b>				
	<b>FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE</b>				
	-	Valeur du patrimoine intégré		1 455 806,66	1 428 430,66
	-	Fonds statutaires		-	-
	-	Apports sans droit de reprise		-	-
	-	Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		-	-
	-	Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables		180 626,71	189 531,68
	<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE</b>			1 636 433,37	1 617 962,34
	<b>RESERVES</b>				
	-	Réserves statutaires		-	-
	-	Réserves pour investissements		-	-
	-	Réserves de trésorerie			
	-	Autres réserves			
	<b>TOTAL RESERVES</b>			-	-
	<b>REPORT A NOUVEAU</b>			3 242 259,10	2 856 087,00
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			207 638,49	386 172,10
	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>			5 086 330,96	4 860 221,44
	<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>				
	<b>FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE</b>				
	-	Apports avec droit de reprise		-	-
-	Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		-	-	
-	Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		-	-	
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE</b>			-	-	
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AFFECTEES A DES BIENS NON RENOUELABLES</b>					
-	Subventions d'équipement		-	-	
-	Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amortissement		-	-	
-	Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires		-	-	
-	Autres subventions d'investissement		-	-	
<b>TOTAL SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AFFECTEES A DES BIENS NON RENOUELABLES</b>			-	-	
<b>DROITS DES PROPRIETAIRES (PRÊT A USAGE)</b>			-	-	
<b>TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>			-	-	
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)</b>			5 086 330,96	4 860 221,44	
<b>PROVISIONS</b>					
-	Provisions pour risques		-	6 709,00	
-	Provisions pour pensions et obligations similaires		317 215,00	215 010,65	
-	Provisions pour gros entretien		-	-	
-	Autres provisions pour charges		-	-	
<b>TOTAL PROVISIONS 0 (II)</b>			317 215,00	221 719,65	
<b>FONDS DEDIES (III)</b>			-	-	
<b>EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)</b>			666 857,43	753 000,40	
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS DES USAGERS</b>			229 844,37	298 392,27	
<b>DETTES FOURNISSEURS</b>			95 657,99	87 973,12	
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>			117 534,78	129 841,85	
<b>DETTES SUR IMMOBILISATIONS</b>			-	-	
<b>AUTRES DETTES</b>			633 304,14	616 197,66	
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>			-	-	
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>			1 743 198,71	1 885 405,30	
<b>TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV)</b>			7 146 744,67	6 967 346,39	

## Répartition des charges de l'exercice 2021/2022 d'un montant total de 3.191.891€



Répartition des charges de l'exercice : Réel 2021/2022	
Coûts du personnel	1 831 335
Consommations	621 230
Services Extérieurs et autres services	284 881
Impôts et taxes	2 590
Autres charges gestion courante	764
Charges financières	28 403
Amortissement	422 575
Charges Exceptionnelles	112
<b>Total des charges</b>	<b>3 191 891</b>

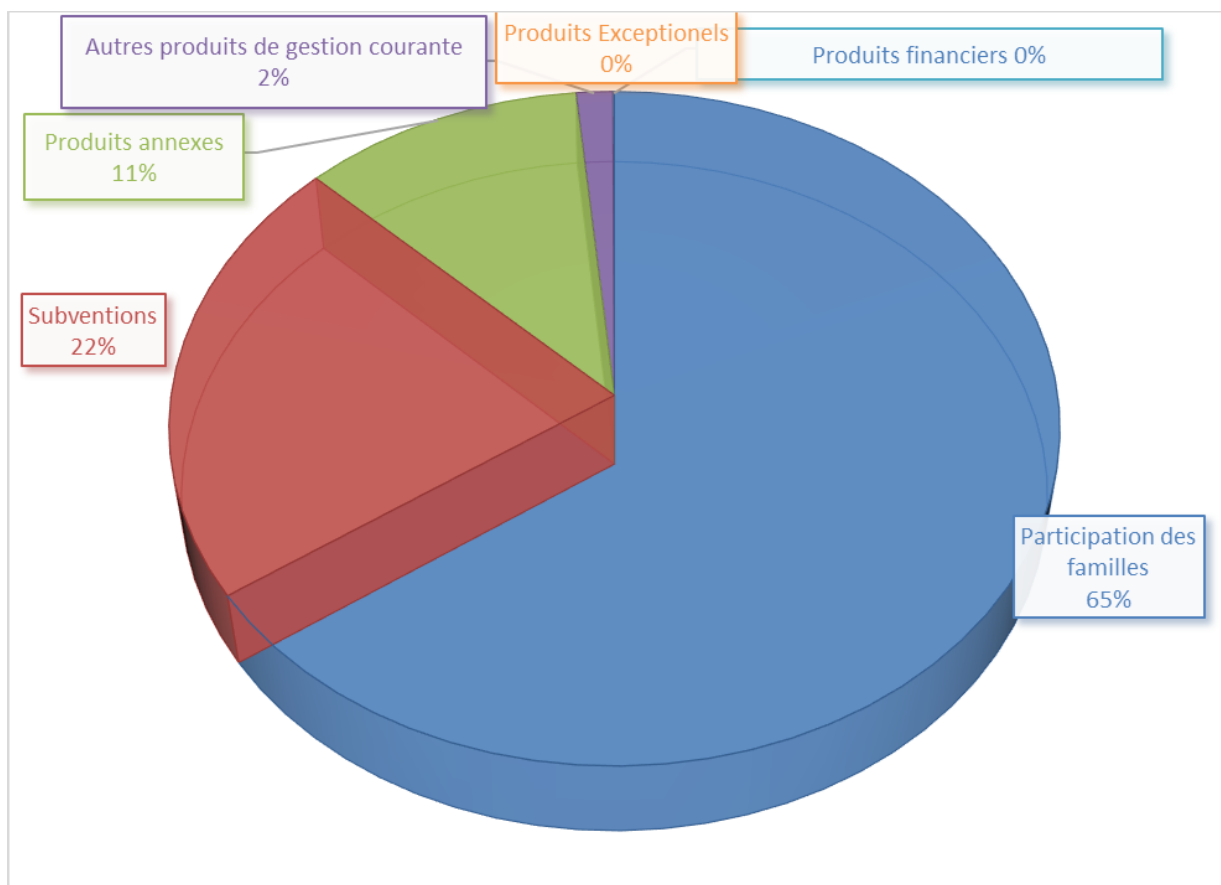
Nos principales dépenses sont de 3 natures :

- Les frais de personnel,
- Les matières premières alimentaires,
- Les dotations aux amortissements de notre parc immobilier et mobilier.

Nous tenons à avoir une équipe de cuisine (un chef, des commis...) pour donner à nos enfants des repas variés faits sur place et non des plateaux repas distribués par les grands groupes de restauration et réchauffés.

Cela nous permet d'être en adéquation avec notre projet et d'avoir une politique de gestion de déchets

## Répartition des produits de l'exercice 2021/2022 d'un montant total de 3.399.529€



Répartition des produits de l'exercice : Réel 2021/2022	
Participation des familles	2 223 760
Subventions	741 318
Produits annexes	382 894
Autres produits de gestion courante	49 380
Produits financiers	2 177
<b>Total des charges</b>	<b>3 399 529</b>

Les produits sont en grande partis issus de :

- La participation des familles,
- Les subventions que nous recevons par niveaux.

Pour rappel, une subvention est allouée par la mairie de Meudon pour chaque enfant Meudonnais du niveau 1.

Nous percevons une subvention forfaitaire du Conseil Départemental pour chaque collégien et une subvention forfaitaire de la Région pour chaque lycéen.

### Ventilation de la participation des familles et subventions par niveau :

	Niveau I	Niveau II	Niveau III	Total
Enseignement :				
Participation des familles	463 205	448 093	563 506	1 474 805
Réduction accordée	- 37 065	- 27 434	- 13 428	- 77 927
<i>Participation nette</i>	426 140	420 660	550 078	1 396 878
Restauration :				
Participation des familles	282 860	255 818	300 371	839 049
Réduction accordée	- 3 969	- 2 021	- 6 177	- 12 168
<i>Participation nette</i>	278 891	253 797	294 194	826 881
<b>Total Participation des familles</b>	<b>705 031</b>	<b>674 456</b>	<b>844 272</b>	<b>2 223 760</b>
Subventions :				
Communes	162 684			162 684
Département		170 779		170 779
Région			128 648	128 648
Etat		164 079	100 445	264 523
<b>Total Subventions</b>	<b>162 684</b>	<b>334 858</b>	<b>229 093</b>	<b>726 635</b>

Pour l'année 2021/2022, le nombre d'enfants inscrits a été de 785 enfants selon la répartition suivante :

- ❖ Au niveau 1, nombre d'enfants = 270
- ❖ Au niveau 2, nombre d'enfants = 230
- ❖ Au niveau 3, nombre d'enfants = 285

Ce qui représente un total de 612 familles.

L'effectif total du personnel de La Source AEN est de 104.

<b>Répartition des effectifs par service et catégorie</b>			
	Femme	Homme	Total
Direction & Personnel administratif	7	3	10
Personnel d'éducation	8	6	14
Personnel d'entretien et de service	6	6	12
Documentalistes	3	0	3
<i>sous total salarié source</i>	24	15	39
Professeurs et vacation	47	18	65
<b>Total</b>	<b>71</b>	<b>33</b>	<b>104</b>

L'effectif moyen de La Source AEN au titre de l'exercice 2021/2022 représente 32 salariés en Equivalent Temps Plein (ETP).

Pour rappel, le personnel administratif, la direction, le personnel d'éducation, le personnel d'entretien et de service et les documentalistes sont salariés de l'association La Source AEN.

Les professeurs et vacataires sont salariés du ministère de l'Education Nationale.

## **Faits significatifs de l'exercice :**

L'exercice comptable du 01/09/2021 au 31/08/2022 fait apparaître un résultat bénéficiaire de 207 638.49 € contre 386 172 € pour l'exercice précédent ;

Pour notre exercice 2021/2022, nous n'avons pas eu d'interruption de jours de scolarité. Toutes les structures de l'école La Source ont été ouvertes (restaurant, accueil du soir et tous les autres services) et ont réalisé les sorties pédagogiques, projets de classes tout en respectant les protocoles sanitaires.

Comme pour les années antérieures, il n'a pas été appliqué de hausse tarifaire supplémentaire autre que l'indice des prix.

Le nombre d'élèves en 2021/2022 a augmenté de 7 élèves comparativement à 2020/2021 ce qui permet d'expliquer pour l'essentiel l'augmentation des produits de 64 K.

Le total des charges hors amortissements et provisions calculés, de l'exercice 2021/2022 a augmenté de 224 k, soit près de 9% € par rapport à l'exercice précédent.

Les impacts majeurs sont les suivants :

- Dépenses de personnel : + 98 K soit +7 % liée à la modification de la méthode de calcul de la provision IDR (Indemnité de retraite)
- Matières premières alimentaires : + 37 K, soit 14 % liés à l'augmentation des prix du fait de la situation économique (inflation) et politique (guerre en Ukraine, ...),
- Matières premières non alimentaires : +25 k, soit +34% des prix du fait de la situation économique (inflation) et politique (guerre en Ukraine, ...),
- Des travaux de réparations suite à un dégât des eaux : +27 k,

En conclusion, ces augmentations significatives ont pu être partiellement absorbées par l'augmentation des redevances familles (+ 7 élèves) à hauteur de 26%, mais pas totalement.

Cette situation économique complexe arrive après une période COVID que nous avons réussi à passer sans trop d'encombres. Il va maintenant falloir faire face et anticiper les futures hausses majeures de matières premières alimentaires et surtout non alimentaires comme le gaz et l'électricité.

Pour cela, nous devons probablement revoir à la hausse les tarifs des scolarités et possiblement une croissance des effectifs pour augmenter nos revenus dans les années à venir et compenser au moins partiellement ces futures augmentations.

Le CA de La Source AEN se prononcera afin de maintenir une situation la plus saine possible et poursuivre les investissements nécessaires pour un fonctionnement optimal de notre école

En effet, comme nous l'avons vu dans les événements post-clôture, des investissements importants sont prévus pour accroître la capacité de l'école à recevoir des élèves et des nouvelles activités tout en rénovant le parc actuel.

Ceci va être possible grâce à la capacité d'autofinancement que nous avons et qui nous permet aussi d'emprunter auprès des établissements bancaires sans difficultés.

Ainsi, même si notre capacité d'autofinancement passe de 805 K à 645 K soit une baisse de 20%, suite à la baisse du résultat comme évoqué ci-dessous, notre situation de trésorerie nettes s'améliore significativement avec une trésorerie nette de 2.170 K au 31/8/2022 contre 1 713 K au 31/8/2021.

Aussi malgré ces derniers temps difficiles, sanitaire et politiquement, nous avons pu accueillir plus d'enfants, répondre aux prérogatives de notre projet pédagogique, maintenir la continuité de l'enseignement avec nos contraintes de sécurité et protocole covid, avec un effectif de personnels AEN constant et même la pérennisation de contrats à mi-temps en temps plein.